

ce genre, ne peut être imprimée qu'après l'achèvement du travail à cause des renvois aux pièces qu'elle doit contenir et que, de plus, jusqu'au dernier moment, l'éditeur peut recueillir des faits nouveaux de nature à modifier ses appréciations.

Toutefois il comprend parfaitement l'importance des observations de M. le docteur Lesguillons et il les communiquera à M. l'abbé Morel, afin de rechercher le moyen de donner dans le prochain fascicule, satisfaction au désir qui vient d'être émis.

M. de Bonnault propose de demander à M. l'abbé Morel de rédiger, en quelques pages, une sorte d'introduction provisoire ou plutôt un plan de la publication, analogue à ce que font souvent aujourd'hui les libraires pour faire connaître au public les ouvrages qu'ils se proposent d'éditer. Cette note préliminaire n'empêcherait pas la publication au moment voulu de l'introduction complète.

Il est décidé que M. le Secrétaire fera part de ces observations à M. l'abbé Morel et l'engagera à rédiger cette notice qui ne devra avoir que quelques pages.

M. le docteur Lesguillons présente à ses collègues une urne en bronze ciselée d'un très beau caractère artistique et qui, de plus, offre par sa destination un véritable intérêt historique.

Cette œuvre d'art, d'environ 20 centimètres de hauteur et dont la forme rappelle les canopes égyptiennes, est décorée de deux bas-reliefs représentant l'un le médaillon de Louis XVI, en profil, d'une grande finesse d'exécution et l'autre un écusson aux armes de France en partie voilé d'un manteau de deuil. Une inscription, placée sous l'un des médaillons, rappelle que cette urne renferme des restes du roi Louis XVI; le couvercle est sommé d'une couronne royale, et, dans les intervalles des médaillons, sont figurés les emblèmes renversés de la religion et de la royauté. Dans l'intérieur de ce véritable reli-

---

quaire se trouve un mouchoir de toile fine de grande dimension, dont tout le centre est taché de sang ; une inscription, tracée à l'encre, indique que ce mouchoir a été trempé dans le sang du roi martyr, au pied de l'échafaud.

D'autres souvenirs de Louis XVI devaient se trouver aussi réunis dans l'urne, afin de justifier l'inscription qui porte : *Ici repose des restes, etc.*, mais ils ont disparu.

Cette œuvre d'art, remarquable par son ordonnance et par son mérite artistique, a dû être commandée immédiatement et exécutée sans retard, car elle porte en dessous la signature *Robert fecit 1793*. C'est en vain que l'on a cherché jusqu'ici à identifier le courageux artiste qui a exécuté cette urne à une époque où un semblable travail, s'il a été fait en France, exposait son auteur aux plus grands dangers. Aucun sculpteur ou graveur en médailles du nom de Robert ne figure à ce moment soit dans les Biographies générales, soit dans les ouvrages de Jal, d'Herluison, etc., aussi pourrait-on croire que cette œuvre d'art a été faite en Angleterre ou dans les Pays-Bas, bien que son caractère général semble dénoter un travail français.

Pour qui a été faite cette urne, c'est ce qu'il n'est guère plus facile de savoir, mais ce ne peut être à cause de son prix que pour quelque personnage considérable et il serait peut-être permis de prononcer le nom du duc de Bourbon. En effet, l'urne présentée par M. Lesguillons, appartient à M. Dampierre, qui la tient de son grand père paternel, qui occupait, à Chantilly, une situation importante dans l'administration des forêts du duc de Bourbon et M. Dampierre l'avait reçue en cadeau de l'un des officiers de ce prince. L'authenticité de cet objet est donc absolument certaine, ainsi que celle du mouchoir taché du sang du roi, qu'elle renferme.

M. le Président prie M. Lesguillons de vouloir bien se faire l'interprète des remerciements

de ses confrères auprès de M. Dampierre, pour la communication qu'il a bien voulu leur faire de ce précieux souvenir et de lui demander l'autorisation de faire reproduire l'urne de Robert pour nos publications, par un dessin que M. Cauchemé offre de faire.

Par suite d'une absence du secrétaire, l'ordre du jour, hâtivement rédigé, n'ayant pas mentionné les lectures promises par MM. Garand et Benaut, et nos confrères n'ayant pas, par suite, apporté leurs manuscrits, ces lectures seront mises à l'ordre du jour de la séance d'avril.

M. le docteur Lesguillons signale la découverte faite par lui dernièrement sur le premier feuillet d'une Bible qui lui avait été, dans les environs de Compiègne, remise comme sous-main pour écrire une ordonnance, d'une note manuscrite, datée du 10 mars 1777, rappelant un accident arrivé sur la rivière d'Oise, au Port-aux-Vaches, et où quarante-deux personnes périrent. C'étaient des ouvriers vigneron, appartenant principalement aux villages de Jaux et d'Armancourt et qui allaient travailler au Carnois. Le souvenir de cet événement est encore conservé à Jaux et pendant longtemps on y a dit une messe pour ceux que l'on a appelés *les Quarante Martyrs*. M. le docteur Lesguillons n'entre pas dans plus de détails sur cet événement parce qu'il a communiqué ce renseignement à l'auteur des *Tablettes d'histoire locale*, qui doit en faire l'objet d'une étude indiquant, d'après les registres de catholicité, les noms des victimes de ce triste accident.

M. de Marsy annonce que le prochain Congrès de la Société française d'Archéologie qu'il préside aura lieu du 29 mai au 6 juin à Saintes et à La Rochelle Il décrit les principaux monuments de la Charente-Inférieure qu'il vient de visiter.

L'ordre du jour de la prochaine séance comprendra notamment : Compte rendu de la Réunion des Sociétés savantes à la Sorbonne. M. Garand. — Les Beaux-Arts au Palais de